

Belgique et montrant la nécessité d'assurer la défense du pays au prix de nouveaux sacrifices évalués, par-t-il, à dix-huit millions de francs, nous trouvons dans un journal parisien des révélations sur une nouvelle carte de l'Allemagne, dressée par les savants du germanisme et du Kulturkampf. Cette carte englobe les pays flamands comme ayant appartenu autrefois au saint Empire et le savant M. Loh, professeur à Munich, dans une séance publique, a exposé en ces termes les prétentions du germanisme annexionniste :

« La puissante Allemagne ne laissera ni trêve ni repos à la France tant qu'elle n'aura pas repris les pays flamands et bourguignons, autrefois arrachés au saint empire. »

D'autre part l'Univers nous apprend que MM. Richard André et Oscar Peschel, deux savants ethnographes allemands, se sont fait l'écho de ces prétentions germanistes dans leur *Atlas statistique de l'Allemagne*. Cet atlas contient une carte ethnographique dont nous nous occupons.

« Ces savants, en dessinant leur carte ethnographique, dit l'Univers, ont cru devoir une explication à leurs lecteurs. Une carte ethnographique, de l'Empire allemand, disent-ils, n'a de raison d'être qu'en s'étendant en même temps sur les pays voisins, à populations allemandes. » Puis ils ont dessiné leur empire allemand, en y incorporant des territoires appartenant aux Pays-Bas à la Belgique, au Luxembourg, à la France, à la Suisse, à l'Autriche et à l'Italie.

Puis ils dressent la curieuse note suivante :

Doit à l'Allemagne :	Sujets
1° Les Pays-Bas et le Luxembourg.	3,568,000
2° La Suisse.	1,717,000
3° L'Autriche.	6,632,000
4° La Belgique.	2,626,000
5° La France.	176,000
6° L'Italie.	6,000

Total 14,725,000

On voit que c'est là un beau compte. Près de 15 millions d'Allemands de plus, ce n'est pas à dédaigner même pour un empire qui compte déjà 43 millions d'habitants. Se basant sur ces chiffres, les deux savants ont donné leur nouvelle carte de l'Allemagne afin de mettre au clair la situation de la nation allemande au point de vue de ses prétentions sur les peuples voisins.

Jetons maintenant un coup d'œil sur cette carte ethnographique de l'Allemagne.

Au nord-ouest, la frontière commence en déca de Gravelines (Grevelingen), tourne ensuite au sud vers Bourbourg (Barburg), Saint-Pierre-Brouck (Sankt Peters Brook), Watten, Saint-Momelin, Rensselaere, Blarighem, Bøseghem, Steenberk, Mørberk, Oud Berken et Bailleul (Belle), en prenant les canaux de Nenfosse et de la Nieppe pour extrême tracé, c'est-à-dire en enlevant à la France les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, en tout 113 communes, dont plusieurs d'une très-grande importance.

De Bailleul la frontière va en ligne droite jusqu'à la Lys (Lys), dont elle suit le cours à partir d'Erkinghem, derrière Armentières, jusqu'à Courtrai (Cortryk) en Belgique, traverse ensuite l'Escaut, passe près de Renaix (Ronsse) et suit la ligne ferrée de cette ville à Eghien, d'où elle se tourne, en englobant Bruzelles, vers Hal, Wavre et Tongres, où elle rejoint la frontière actuelle de la province néerlandaise de Maastricht. Derrière Aubel, petite ville belge, au-dessous de Verriers, s'arrête la voracité des savants ethnographes satisfaites, car au-delà nous retrouvons la frontière actuelle. A partir de Stavolot, commune wallonne de la province de Liège, la ligne de frontière sante de nouveau sur le territoire belge, enlevant le ci-devant comté de Vieux-Salm, se jette ensuite sur la frontière occidentale du Luxembourg, quitte celle-ci non loin de Bodange pour englober le Luxembourg belge. Puis la ligne suit la frontière actuelle de la Belgique et rejoint près d'Ametz celle d'Alsace-Lorraine.

Les fondateurs du Cercle des Carabiniers n'ont pas songé à cela, que génération sur génération se s'efforcent de préparer un meilleur avenir à celle qui s'éveille.

C'est l'avenir, Messieurs, que nous avons voulu aider, c'est-à-dire la jeunesse que nous avons entendue servir, c'est-à-dire le pays, surtout à cette jeunesse riche, aisée, qui doit l'exemple à tous, parce qu'elle est de la situation que le travail de ses pères lui a données; nous lui demandons de venir à nous et de nous prouver que nous n'avons point trop préjugé de son intelligence et de son patriotisme. (Applaudissements.)

Cette année, nous avons ouvert gratuitement la porte de notre Stand aux élèves de nos écoles; ils sont accourus en foule; tous n'ont pas été heureux; mais qu'ils persévèrent, qu'ils continuent à s'exercer; ils se formeront et ils pourront un jour attendre et surpasser leurs vainqueurs d'aujourd'hui.

Nos jeunes gens doivent se souvenir qu'un jour la France aura besoin d'eux; ils doivent pouvoir répondre à la Patrie, à l'heure du danger: Nous voilà! Dès l'enfance, nous nous sommes préparés à le servir; les malheurs passés ne nous ont pas été inutiles: nous sommes prêts.

Messieurs, c'est par ce que je termine Aidez-nous à le réaliser par vos encouragements, par votre propagande autour de vous, dans vos familles. Nos lois militaires nous donneront un grand nombre d'hommes sous les armes; nous devons nous efforcer, nous, de préparer de bons soldats. Nous travaillerons ainsi à l'œuvre sainte du relèvement de la France.

Ce discours, aux idées si élevées, a été très-vivement applaudi.

M. Wibaux, secrétaire du cercle, a proclamé les noms des lauréats. Les premiers prix ont été chaleureusement acclamés. Mais c'est surtout M. Buisine qui a obtenu les honneurs de la fête: ils lui étaient bien dûs.

Le public a témoigné aussi sa vive sympathie aux lauréats appartenant à l'armée ou à nos écoles publiques.

Les municipalités de Roubaix et de Tourcoing, viennent de prendre des arrêtés qui donnent satisfaction à une

En déduisant 107,000 fr. pour primes ou drawbacks il est acquis au trésor 490,071,000 fr. contre 506,673,000 fr. pendant les cinq premiers mois de l'année 1876.

La diminution actuelle porte sur le service des contributions indirectes. Le droit de fabrication sur les sucres indigènes a diminué d'environ 20 millions de francs, par suite de la mauvaise récolte betteravière de l'année 1876.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La distribution des prix aux lauréats du grand concours international de tir, vient de se terminer. Elle était présidée par M. Famechon, maire de Roubaix, qui avait à ses côtés M. Deleporte-Bayart, adjoint, M. Pierre Cateau, membre du Conseil général, et M. Harinkouck, président du Cercle des Carabiniers.

La Marche aux flambeaux de Meyerbeer, merveilleusement exécutée par la Grande-Harmonie, a ouvert la séance; puis M. Harinkouck a pris la parole en ces termes :

Messieurs, Avant de proclamer les noms des vainqueurs de ce concours, dont les résultats ont dépassé tout ce qu'on pouvait espérer, permettez-moi de remercier, au nom de notre société et au nom des tireurs étrangers et amis qui sont venus prendre part à cette lutte pacifique. Je les convie à celle de l'année prochaine: ils savent qu'ils trouveront toujours parmi nous bon accueil et sympathie.

Je méconnaîtrai vos sentiments, messieurs, si je n'exprime aussi notre gratitude à ceux qui nous ont donné tant de précieux encouragements, à M. le général Clinchant, commandant le premier corps d'armée, à notre ancien préfet, M. Lizot, à M. le Maire, à la Municipalité, qui a bien voulu nous accorder des subventions, à M. Achille Scarpel, notre député, à M. Pierre Cateau, notre conseiller général, au Cercle du commerce, à la Société des courses de Roubaix, à tous ceux enfin de nos concitoyens dont les dons généreux ont rendu notre concours si brillant, en stimulant l'ardeur des tireurs.

Et maintenant, nous nous aidons, car ils sont patriotes et notre œuvre est une œuvre de patriotisme.

Ce n'est pas, en effet, messieurs, une banale pensée d'amusement qui a créé cette société; nous avons obéi à une plus haute et plus libre inspiration. Dans un pays où tous les citoyens sont soumis à un service militaire, nous avons voulu ouvrir une école où ils puissent acquérir une qualité indispensable au soldat, l'habitude du tir. Sur la porte de notre Stand, nous pourrions écrire: Pour la Patrie! car, la patrie, messieurs, ailleurs on apprend à l'aimer; chez nous, on apprend à la défendre!

Rappelez-vous cette année néfaste où la France dut réclamer le secours de tous ses enfants. Mobiles, mobilisés, gardes nationaux accoururent, pour disputer aux envahisseurs un sol bien aimé. Hélas! combien d'entre eux furent tués! Dans un pays où on est l'heureuse pensée d'établir un tir provisoire; quelques bons résultats furent obtenus; ils ne servaient qu'à rendre plus amer le regret d'avoir négligé l'exercice du tir. L'amour du pays, le courage, l'abnégation ne suffisent pas devant la force que donnent le nombre, une organisation soignée, préparée et une habitude des longtemps acquise.

C'est alors que nous résolûmes de créer une société de tir donnant tous les moyens et l'occasion de s'habituer au maniement du fusil, d'apprendre à tirer et d'acquiescer le sang froid, qui seul conserve à l'homme l'usage de toutes ses facultés, en lui permettant de juger sagement le danger et de le surmonter. Aujourd'hui, que l'on se bat le plus souvent à de longues distances, la témérité ne suffit plus pour être brave; le soldat, ayant le plus de sang froid, sera le plus utile, car il sera le meilleur tireur. L'état-major de la partie nationale s'inscrit en tête de nos listes, car tous comprennent l'immense ressource qu'offrirait à la France, en cas de nouveaux dangers, une génération de tireurs habiles et bien exercés.

De grands travaux furent poursuivis. On fit face à toutes les difficultés, à tous les obstacles, et bientôt le Stand de Roubaix était fondé.

Les fondateurs du Cercle des Carabiniers n'ont pas songé à cela, que génération sur génération se s'efforcent de préparer un meilleur avenir à celle qui s'éveille.

C'est l'avenir, Messieurs, que nous avons voulu aider, c'est-à-dire la jeunesse que nous avons entendue servir, c'est-à-dire le pays, surtout à cette jeunesse riche, aisée, qui doit l'exemple à tous, parce qu'elle est de la situation que le travail de ses pères lui a données; nous lui demandons de venir à nous et de nous prouver que nous n'avons point trop préjugé de son intelligence et de son patriotisme. (Applaudissements.)

Cette année, nous avons ouvert gratuitement la porte de notre Stand aux élèves de nos écoles; ils sont accourus en foule; tous n'ont pas été heureux; mais qu'ils persévèrent, qu'ils continuent à s'exercer; ils se formeront et ils pourront un jour attendre et surpasser leurs vainqueurs d'aujourd'hui.

Nos jeunes gens doivent se souvenir qu'un jour la France aura besoin d'eux; ils doivent pouvoir répondre à la Patrie, à l'heure du danger: Nous voilà! Dès l'enfance, nous nous sommes préparés à le servir; les malheurs passés ne nous ont pas été inutiles: nous sommes prêts.

Messieurs, c'est par ce que je termine Aidez-nous à le réaliser par vos encouragements, par votre propagande autour de vous, dans vos familles. Nos lois militaires nous donneront un grand nombre d'hommes sous les armes; nous devons nous efforcer, nous, de préparer de bons soldats. Nous travaillerons ainsi à l'œuvre sainte du relèvement de la France.

Ce discours, aux idées si élevées, a été très-vivement applaudi.

M. Wibaux, secrétaire du cercle, a proclamé les noms des lauréats. Les premiers prix ont été chaleureusement acclamés. Mais c'est surtout M. Buisine qui a obtenu les honneurs de la fête: ils lui étaient bien dûs.

Le public a témoigné aussi sa vive sympathie aux lauréats appartenant à l'armée ou à nos écoles publiques.

Les municipalités de Roubaix et de Tourcoing, viennent de prendre des arrêtés qui donnent satisfaction à une

réclamation présentée dans nos colonnes.

Voici l'arrêté du Maire de Roubaix: Le Maire de la ville de Roubaix, a l'honneur de rappeler aux habitants l'exécution des articles 691 à 695 inclusivement du règlement de police municipale ainsi conçus :

« Art. 601. — Il est défendu de se baigner dans le canal de Roubaix en dehors des deux poteaux placés sur les bords dudit canal, entre l'établissement de M. Ch. Roussel et l'écluse du Sartel.

« Art. 602. — Les heures pendant lesquelles les bains ou exercices de natation pourront avoir lieu, sont fixés ainsi qu'il suit pour toute la saison des bains.

« De cinq à huit heures du matin; et de cinq à neuf heures du soir.

« Art. 603. — Nul ne peut se baigner s'il n'est muni d'un caleçon ou vêtement propre à assurer la décence.

« Art. 4. — Pendant les heures ci-dessus fixées, et pour éviter les accidents, un maître baigneur nommé par l'Administration municipale, restera en permanence sur les bords du canal dans les limites désignées, prêt à se porter partout où son assistance serait réclamée.

« Art. 605. — Défense est faite de noyer dans ledit canal des chiens, des chats, et d'y jeter des corps des animaux morts.

« Défense est également faite d'y jeter des immondices d'aucune espèce et d'y planter des piquets, ou établir des barrages quelconques qui y entraveraient la circulation. »

Roubaix, 23 juin 1877.

Le Maire, A. FAMECHON.

De son côté, la municipalité de Tourcoing fait publier ce qui suit :

Considérant qu'à l'époque où règnent de grandes chaleurs, des personnes et des enfants vont prendre des bains dans le canal et dans les fossés publics ou privés, et là, sans surveillance, exposent leur existence et négligent d'observer les précautions relatives à la décence;

ARRÊTÉS: « Art. 1^{er}. — Il est formellement défendu de se baigner dans le canal et dans les fossés publics ou privés existants sur le territoire de la ville.

« Art. 2^e. — Les propriétaires qui consentiraient à laisser publiquement prendre des bains froids dans des fossés ou mares leur appartenant, devront se pourvoir d'une autorisation auprès de l'Administration, qui prescrira, dès lors, les mesures propres à sauvegarder la sûreté des personnes et le maintien des bonnes mœurs.

« Art. 3^e. — M. le Commissaire Central chargé de faire observer les prescriptions du présent arrêté.

« A l'Hôtel-de-Ville, le 11 juin 1877. »

ROUSSEL-DEFONTAINE.

La Société Industrielle du Nord de la France se réunira en assemblée générale mensuelle mardi 26 juin.

Ordre du jour:

Correspondance.

Communications: de M. Du Rieux, sur un strophomètre; de M. l'abbé Vassart, sur le noir d'aniiline; de M. Ladureau, sur les maladies du lin; de M. Corenwinder, sur la recherche de l'acide phosphorique dans les terres arables.

Sujets divers.

Les expériences d'artillerie, qu'on avait annoncées depuis un certain temps déjà, vont avoir lieu la semaine prochaine à Lille.

Le maire de Lille prévient à cette occasion ses concitoyens que ces essais de tir au canon seront exécutés par le service d'artillerie, au bastion numéro 18, à gauche de la porte Cantelieu, lundi prochain et jours suivants; à midi.

Les habitants n'ont pas à s'effrayer des détonations, ni à redouter des accidents; le tir aura lieu entre les remparts de la place.

M. Plaetvoet, doyen-curé de Seclin est mort hier.

Ce vénérable ecclésiastique était âgé de 79 ans et dirigeait la paroisse de Seclin depuis 45 ans.

La police se montre, en ce moment, très-sévère pour l'exécution des prescriptions municipales sur la police des chiens.

Le concours international de tir, organisé par la société la Lilloise, s'est ouvert sous les meilleurs auspices.

Déjà des tireurs de Bruxelles, Saint-Quentin, Paris, sont venus disputer les prix à nos tireurs de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Dans la seule journée de mercredi dernier on a brûlé 2,200 cartouches.

Les probabilités du temps pour juillet se résument ainsi, d'après Nick: « Les contacts intermittents ou bourrasques feront leur apparition sur

l'Europe occidentale vers le 2, 9, 14, 21, 28, époques qui coïncident avec les nœuds de la lune (passage de cet astre à l'équateur), ou bien avec les lunestices (changements de déclinaison de notre satellite). Les bourrasques sévront le plus souvent sur la mer du Nord; par suite, le mois de juillet sera relativement assez beau sur la France et sur les pays voisins, notamment sur le Sud-Ouest et sur le Midi, et principalement pendant la première et la troisième dizaine.

« Néanmoins, des coups de vent, grains, ondées ou orages épars se manifesteront çà et là vers le 1^{er}, 3, 10, 12, 15, 17, 21, 25, 29, 31, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, le plus souvent sur la zone septentrionale ou la zone centrale, mais jamais régulièrement par tout, et successivement de l'Ouest à l'Est. Par conséquent, le temps sera un peu plus accidenté sur ces deux zones. Variations brusques de températures. Chaleurs vives dépassant parfois 35 degrés. Orages épars probables vers le 2, 10, 12, 15, 21, 29. Crues d'eau locales. Peu de pluies étendues. Défaut d'humidité là où les grains orageux ne sévront pas, notamment sur la zone méridionale. »

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné cette semaine deux individus de Roubaix, César Liagre et F. Delwarte pour outrages envers des agents de police; ce dernier devra subir deux mois de prison.

Un assassinat par un père sur sa fille a été commis vendredi dernier dans la Commune de Beaumont-en-Bièvre (Aisne) Voici les renseignements qui nous sont donnés de bonne source sur ce crime :

Le nommé Frison Glovis, âgé de 53 ans, maçon, demeurant à Beaumont-en-Bièvre le 12 juin, vers 6 heures du matin, tué sa fille Sylvie âgée de 27 ans et demeurant au même lieu. Frison pour commettre son crime s'est servi d'un marteau avec lequel il a frappé plusieurs fois sa victime sur diverses parties de la tête. La mort a été instantanée.

Ces orages causent malheureusement des dégâts. Ainsi la semaine dernière, la foudre est tombée à Verchin, sur la ferme de M. Vinois; elle a renversé le pigeon d'une grange et mis en pièces le manège où était installée la batteuse.

Mardi dernier, la foudre a réélu en cendres une grange à Semprières. Bien plus, une trombe qui s'éleva au milieu d'un orage versa une partie des belles récoltes de ce village et de celui de Préseau.

Avant-hier, l'électricité s'est déchargée sur l'ancien maire d'Anzin, sans causer de grands dommages. Le présent avis comme en tenant lieu de voir bien assisté au service solennel qui aura lieu le lundi 25 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 41.

Les amis et connaissances de la famille MASSON, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François Jean MASSON, décédé à Roubaix, le 22 juin 1877 dans sa 79^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu de voir bien assisté au service solennel qui aura lieu le lundi 25 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 41.

Les amis et connaissances de la famille, FRUIT, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Catherine FRUIT, veuve en premières noces de feu Jérôme HOUSSEY, et en secondes noces de Jean-Baptiste SARETTE, décédé à Roubaix, le 21 juin 1877, dans sa 81^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu de voir bien assister au service solennel qui aura lieu le lundi 25, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Élisabeth, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Coq-Français, n° 2.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 25 juin 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph MOULARD, époux de Dame Lévième LEMAN, décédé à Roubaix, (chemin des Goutaux, 46), le 21 juin 1876, dans sa 67^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 25 juin, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ROSAÏE BOUCHER, veuve de Monsieur Joseph VANDREDEUIL, décédé à Roubaix, le 21 mai 1877, à l'âge de 75 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Élisabeth, à Roubaix, le lundi 25 juin 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Madame Joséphine BÉLÉNCE, décédée à Roubaix le 21 juin 1876, à l'âge de 26 ans et 9 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

CINQ PERSONNES TUÉES PAR LA Foudre! — Un orage a eu lieu jeudi, 21 juin, à midi sur Mons et les environs. De 10 à 11 heures, le tonnerre a cessé d'agrandir; mais il n'a pas plu assez abondamment, et la température n'est point encore suffisamment rafraîchie.

On nous informe que vers 3 heures, la foudre a tué cinq personnes — trois ouvriers houilliers et deux enfants — près la fosse St-Hortense sur le territoire de Patourges.

La veille, les récoltes ont été complètement ravagées à Noireham, Fremeux, Quévy, etc. Une seule personne a été tuée par la foudre à Quévy.

Une partie assez considérable des ouvriers de Produits, au Flénu, sont en grève.

A partir du 23 juin courant, la section d'Ath à Bolein du chemin de fer d'Ath à Biaton, sera livrée à l'exploitation pour le service des voyageurs, des bagages et des marchandises.

Encore une victime du système dangereux de recouvrement des coupons sur les trains en marche.

Le nommé Chaval, de Tournai, garde-convoi qui faisait son service sur le train de voyageurs venant de Manage vers Mons, est tombé sur la voie ferrée, mercredi, vers 6 h. 1/2 du soir, au moment du passage d'un train de marchandises venant en sens inverse.

Il a été coupé en deux. Son cadavre a été transporté à Manage, où sa pauvre mère est arrivée ce matin.

Il paraît que le malheureux garde circulait le long du train de voyageurs, du côté opposé à celui qui lui était indiqué par son service. Il a donc été victime de son imprudence.

LE PLUMAGE DES LAPINS. — Un journal de Paris dévoile une industrie qui ne sera pas du goût de la Société protectrice des animaux.

Tout le monde connaît l'art de se faire dix mille livres de rente en élevant des lapins. On a trouvé mieux aujourd'hui, et une industrie nouvelle, qui prend elle aussi pour capital le lapin, en tire de fort jolis revenus, sans aliéner ni détruire son capital. C'est-à-dire que quelques industriels ingénieurs élèvent des lapins uniquement pour les plumer. Cette industrie a pris depuis quelques années une grande extension.

On opère de préférence sur le lapin angora, dont le poil est tout partiellement soyeux.

Le lapin se plume complètement, nu comme la main, sauf le derrière de la nuque, endroit très-délié, qu'il faut toujours réserver.

Cette opération se fait quatre fois par année. Un lapin rapporte, dit-on, 500 grammes de poils par an.

Certains individus en ont 3 à 400, placés dans des étables, dans des chambres à coucher dans des pièces de tout genre, mais bien à l'abri du froid. Quand un lapin vient d'être plumé, il est très-friable. S'il est malade, on le met quelquefois devant le feu de la famille et il revient à la santé.

Si un lapin rapporte par année 500 gr. d'angora à 25 fr. le kilog., l'éducation des angoras vaut la peine d'être essayée. 300 lapins à 10 fr. seulement de bénéfice net, cela fait 3,000 fr. Et dans la campagne, un lapin ne mange que bien peu de nourriture coûteuse, sans compter qu'on le mange lui-même s'il y a lieu.

Un grand nombre de fermiers s'occupent de l'élevage de l'angora; cette industrie nouvelle, qui se pratique en Allemagne avec succès, va leur ouvrir de nouveaux horizons, et l'art de gagner 10,000 livres de rentes en élevant des lapins ne sera bientôt plus un mythe.

Près d'Abbiatè-Grosso vit dans la plus grande gêne un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, qui n'est autre que le fameux chef de brigands Casparone, qui, pris en 1826, resta au bagne jusqu'en 1870. En cette année, la clémence de Victor-Emmanuel l'autorisa à passer ses derniers jours à la Pia-Casa. Il vient de faire, avec l'auteur dramatique Cesare Turabi, un traité par lequel il fournit à ce dernier le récit de ses anciens exploits, un assassinat, enlèvement, etc.; Turabi en fera un drame palpitant, et le héros touchera tant pour cent sur les bénéfices. La clause finale du contrat que Casparone, ne sachant pas écrire, a signé de trois croix, porte que Turabi aura le droit exclusif de faire une pièce avec les crimes du bandit.

On sait qu'aux Etats-Unis le pêcher est un arbre de grande culture. Dans le Maryland, la péninsule de Delaware et la Caroline, on trouve des domaines où les deux tiers des champs sont plantés en pêchers. Le *New York Herald* reçoit de Middletown et de Willington, qui sont les centres de cette culture, des correspondances annonçant une récolte exceptionnelle telle qu'on n'en aura pas vu depuis plus de quinze ans. Pour le seul Etat de Maryland, on évalue le chiffre de la récolte en paves, nectarines et brugnons à vingt millions de corbeilles.

L'AURÉOLE D'UNE JEUNE MARIÉE. — Dans la journée du samedi, un coiffeur de Levallois, le sieur Prud'homme, chargé de coiffer le matin de la noce, une jeune femme qui épousait l'un de ses amis, eut l'idée de lui enduire les cheveux d'une préparation phosphorée.

Pendant le jour tout alla bien. La mariée sentait un peu l'allumette chimique, mais personne ne reconnut d'une façon bien distincte le parfum spécial.

Les jeunes mariés se retirèrent dans la chambre nuptiale où bientôt l'obscurité fut complète.

Horreur! le malheureux Gureau, — il s'appelle Gureau, — jeta un cri étranglé. La tête de sa femme paraissait en feu sur l'oreiller. On eût dit qu'elle était entourée de quelque infernale auréole, à la lueur livide.

Quand on accourut on trouva le mari sans connaissance. La jeune femme ayant allumé la lumière, on ne devina pas ce qui s'était passé, et ce ne fut que deux heures après qu'on se l'expliqua, quand le mari, revenu à lui, put raconter son aventure.

Le journal parisien qui raconte cette très-véridique histoire dit que le coiffeur a été arrêté; il nous est plus facile de le croire que d'aller voir.

On écrit de Metz à la *Guienne*: « Il est arrivé ici, ce jour-ci, un assez curieux incident. Un train venant d'Épinal s'arrêta à notre gare. Les wagons qui le composaient, ou plutôt quelques-uns de ces wagons, portaient, tracés à la craie sur leur flanc, des indications étrangères.

« Ici, c'était: tant de canons de tel calibre; là, tant d'affûts et de cartouches; le tout dans la pure et claire langue française. Qu'est-ce que cela pouvait signifier? On alla aux informations, et l'on apprit que ces wagons avaient servi au transport du matériel de guerre destiné à l'armement de quelques forts de nouvelle création à Épinal, ou dans le rayon de Nancy, et qu'arrivés à destination, le chef de train et ses employés avaient oublié d'effacer les inscriptions étrangères.

« Or, les mêmes wagons faisant partie du service international étaient arrivés à Metz pendant la nuit, et c'est le matin seulement que ce singulier oubli put être constaté. Oubli peu grave d'ailleurs, et incapable d'amener aucune conséquence fâcheuse.

« Tout naturellement le pasteur a fait les funérailles. Et voilà la pauvre jeune femme traitée au temple et au cimetière protestant, malgré les promesses par serment et devant témoin; 1^o que jamais son mari ne la gênerait dans l'exercice de sa religion; 2^o que tous les enfants de leur mariage seraient baptisés et élevés dans la religion catholique; 3^o que jamais le mari ne contraindrait sa femme d'aller au temple.

« Vœux agréés, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

« Vœux agréés, etc.

« Vœux agréés, etc.

« Vœux agréés, etc.

« Vœux agréés, etc.

« Vœux agréés, etc.